Restauratrice-décoratrice de meubles / Restaurateur-décorateur de meubles

RÉF | 4288

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Réaliser des travaux de base de restauration de meubles en atelier ou sur chantier;
- Réaliser des travaux simples de restauration et de relooking de meubles en atelier ou sur chantier : préparation du poste de travail, sécurisation de la réalisation des travaux simples de restauration et de relooking, réalisation des travaux simples de préparation d'un meuble à restaurer en atelier ou sur chantier, réalisation des travaux simples de réalisation d'un meuble en atelier ou sur chantier, réalisation d'une finition simple d'un meuble restauré, réalisation de travaux simples de relooking, finalisation;
- Réaliser des travaux complexes de restauration et de relooking de meubles en atelier ou sur chantier : préparation du poste de travail, sécurisation de la réalisation des travaux complexesde restauration et de relooking, réalisation des travaux complexes de préparation d'un meuble à restaurer en atelier ou sur chantier, réalisation des travaux complexes de réalisation d'un meuble en atelier ou sur chantier, réalisation d'une finition complexe d'un meuble restauré, réalisation de travaux complexes de relooking, finalisation.

Programme

- **Cours Professionnels** :

  Année préparatoire :
  Sécurité du travailleur; Sécurité de l'atelier; Sécurité du meuble; Étude stylistique et historique du mobilier; Connaissances des bois; Connaissances des outils, matériel, équipement; Connaissance des produits (chimie); Techniques professionnelle (théorie et théorie appliquée); Dessin appliqué au cahier d'atelier; Introduction à la méthodologie professionnelle.

1ère année :
Techniques professionnelles (théorie et pratique); Connaissances des produits (chimie); Épistémologie; Étude historique et stylistique du mobilier.

2ème année :
Coaching; Étude historique et stylistique du mobilier; Techniques professionnelles (théorie et pratique).

- **Cours de Gestion :**

  Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

  Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

  - d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
  - d'un contrat de travail;
  - d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

  Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).
  Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

- **Attention :**

  Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.

  Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

visée(s)

Type de formation Alternance PME

ORGANISATION

Durée 2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 335 euros par an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français). Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

postuler

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation